

# Projet de descriptif de programme pour le Niger (2014-2018)

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation . . . . .	1-3	2
II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience. . . . .	4-7	3
III. Programme proposé . . . . .	8-13	4
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme. . . . .	14-17	5
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Niger (2014-2018). . . . .		7

## I. Analyse de la situation

1. L'économie du Niger<sup>1</sup> demeure très fragile, avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant de 370 dollars. Le PIB est tiré par le secteur agricole, qui est fortement dépendant d'une pluviométrie incertaine. Le Niger, l'un des pays les moins avancés les plus pauvres, se situe au 186<sup>e</sup> rang sur 187<sup>2</sup> avec un indice de développement humain de 0,295 en 2011. Le taux de pauvreté est estimé à 59,5 % au plan national en 2008<sup>3</sup> et à 63,5 % en milieu rural. L'indice d'inégalité de Gini a évolué favorablement, passant de 0,43 en 2005 à 0,36 en 2008. Malgré cette baisse, les inégalités persistent dans la mesure où une frange non négligeable de la population ne parvenait toujours pas, en 2011, à accéder aux services sociaux de base. Les niveaux d'accès aux biens et services essentiels sont assez différenciés selon les quintiles de pauvreté au Niger. La croissance économique s'est située à 4,8 % en moyenne entre 2008 et 2011, largement en deçà des 7 % requis pour espérer réduire la pauvreté de moitié en 2015. En dépit des progrès, seuls deux des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à savoir les objectifs 4 (réduire la mortalité infantile) et 6 (combattre les maladies) devraient être atteints d'ici à 2015.

2. Le pays fait face à des défis complexes et multidimensionnels : a) une forte croissance démographique (3,3 %) se traduisant par une forte demande socioéconomique, en particulier l'emploi des jeunes; b) la faible autonomisation économique des femmes (51 % de la population), comme l'indique leur participation<sup>4</sup> à la prise de décision dans les sphères familiale, communautaire, administrative et politique avec des taux de participation estimés en 2010 et 2011 à 12 %, 20 % et 23 % seulement en moyenne, au Parlement, au Gouvernement et dans la haute fonction publique respectivement; c) de sérieuses menaces sécuritaires et transfrontalières liées au terrorisme international, à l'intégrisme religieux et aux trafics de drogues et d'armes qui affectent la sous-région, aggravées au Niger par une frontière poreuse et la situation au Mali et au Sahel; d) la dégradation des ressources naturelles et les effets néfastes du changement climatique, conjugués à des phénomènes récurrents et plus fréquents de sécheresse, d'inondations et autres crises et catastrophes, ainsi que la multiplication des crises alimentaires et nutritionnelles (2 millions d'habitants en situation d'insécurité alimentaire chronique et un enfant sur cinq dans la tranche d'âge des 6 à 24 mois souffrant de malnutrition aiguë sévère); e) un faible taux d'accès aux énergies modernes (7 % des ménages); f) des limites dans le domaine de la gouvernance démocratique, la promotion des droits humains, la décentralisation et la gouvernance locale, malgré des avancées pour l'approfondissement de la démocratie et le respect des libertés; g) des limites dans les capacités de gouvernance administrative et la dotation en ressources humaines, comme en atteste le faible taux d'absorption des ressources et les insuffisances dans la mise en œuvre des politiques et stratégies. Globalement, les défis concernent l'insuffisance de capacités des institutions et des communautés, en matière d'une part de prévention, gestion des crises et catastrophes, ressources naturelles et sécurité alimentaire, et d'autre part de gouvernance, paix et sécurité.

---

<sup>1</sup> Pays enclavé comptant sept frontières et 16,7 millions d'habitants sur 1 267 000 km<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2011.

<sup>3</sup> Données disponibles les plus récentes.

<sup>4</sup> Bilan de la SDRP 2008-2012.

3. Face à ces défis et compte tenu de ses potentialités (industries extractives, ressources en eau, démocratie en consolidation), le pays a adopté un Plan de développement économique et social (PDES) 2012-2015 qui vise à améliorer le bien-être économique, social et culturel de la population et constitue le cadre de référence de l'agenda de développement du Gouvernement. Le PDES, dont l'initiative 3N<sup>5</sup> appuyée par le cadre d'accélération de la réalisation des OMD constitue l'un des axes stratégiques majeurs, a fait l'objet d'une adhésion totale des partenaires techniques et financiers dans le cadre de la Table Ronde de Paris (novembre 2012)<sup>6</sup>.

## **II. Résultats de la coopération passée et enseignements tirés de l'expérience**

4. Le programme de pays 2009-2013 du PNUD s'articule autour du renforcement des capacités dans trois thématiques : une gouvernance de qualité y compris la prévention des crises et le relèvement, la réduction de la pauvreté et l'accélération de la réalisation des OMD, et la gestion des ressources naturelles.

5. Malgré des défis liés au contexte (coup d'État militaire et tensions politiques), aux délais (organisation de 9 scrutins en 9 mois), aux procédures et aux enjeux, le PNUD a contribué, à la satisfaction des acteurs, à la restauration de l'ordre constitutionnel et à la mise en place d'institutions crédibles, grâce à des appuis techniques et financiers et à une bonne coordination des partenaires, ainsi qu'à une facilitation du dialogue entre les différents acteurs ayant conduit à la tenue d'élections apaisées et consensuelles. Cette action a permis de renouer le dialogue avec les partenaires, processus qui a culminé avec la mobilisation de plus de 100 % du déficit de financement du PDES 2012-2015 dans un processus préparé et organisé conjointement avec le PNUD. Dans ce même contexte, le Programme a soutenu la formulation de nouveaux cadres stratégiques de développement à court, moyen et long termes (Programme intérimaire de cadrage de l'action gouvernementale, PDES, Niger Vision 2035 – Stratégie de développement durable et de croissance inclusive).

6. L'important défi de la sécurité alimentaire durable a été attaqué avec un appui décisif fourni aux autorités dans la mise en œuvre du plan d'action pour le cadre d'accélération de la réalisation des OMD axé sur l'OMD 1 et sur l'appui à l'Initiative 3N. Le montant des ressources prévues par le Gouvernement pour la mise en œuvre du programme d'investissements prioritaires de l'Initiative 3N intégrant le cadre d'accélération est estimé à 2 milliards de dollars. Les moyens de subsistance des communautés vulnérables ont été développés en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Pour renforcer la résilience des communautés face au changement climatique et à l'impératif de gestion durable des terres et de préservation de la biodiversité, le programme a, avec d'autres partenaires dont le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), soutenu le pays dans la formulation des documents de projet qui lui ont permis de mobiliser environ 130 millions de dollars. Ces appuis du Bureau ont

---

<sup>5</sup> Les Nigériens nourrissent les Nigériens, Réponse structurelle à la crise alimentaire.

<sup>6</sup> Coût global de 12 milliards de dollars, avec un plan d'action prioritaire de 10,8 milliards de dollars et déficit de financement de 4,7 milliards couverts à plus de 100% à l'issue de la Table Ronde.

permis de développer des activités génératrices de revenus et les capacités d'adaptation du secteur agricole, de récupérer près de 35 000 hectares de terres dégradées par an et de porter de 8 % à 14,29 % du territoire national la superficie des aires protégées.

7. Les enseignements<sup>7</sup> tirés des évaluations du programme de pays ont montré un haut degré de pertinence, de flexibilité et de capacité d'adaptation des populations et des institutions bénéficiaires. Cependant, l'efficacité reste aléatoire en matière de renforcement des capacités, y compris pour l'amélioration de la parité hommes-femmes. C'est pourquoi, dans le cadre du nouveau programme, le Bureau doit améliorer les capacités humaines, entre autres par le biais de la coopération Sud-Sud dans la perspective d'une extension de l'initiative de transfert de compétences des chirurgiens internationaux Volontaires des Nations Unies aux médecins nigériens, mettre l'accent sur les activités opérationnelles avec plus de concentration thématique et géographique, et rationaliser le portefeuille en renforçant l'approche programme et la communication sur les procédures de gestion. La bonne concertation et le partenariat avec les bailleurs de fonds ont été très productifs et ont permis de mobiliser d'importantes ressources pour le processus électoral, le cadre d'accélération de la réalisation des OMD, le Programme conjoint Maradi et la consolidation de la paix. Ainsi faut-il raffermir le partenariat avec le Gouvernement, les acteurs non étatiques, le système des Nations Unies et les autres partenaires de développement.

### **III. Programme proposé**

8. Le programme de pays répond à deux défis essentiels : le renforcement des capacités des institutions et des communautés pour une plus grande résilience aux crises, catastrophes et vulnérabilités et au changement climatique, ainsi que la sécurité alimentaire d'une part et l'amélioration de la gouvernance, la paix, la sécurité et le développement d'autre part.

9. Le programme 2014-2018 s'appuie sur l'expérience des partenariats noués entre le Niger et le PNUD et prend en compte les objectifs du PDES 2012-2015 et du PNUAD pour le Niger 2014-2018, qui est articulé autour de trois domaines de coopération concourant à la mise en œuvre du PDES : a) Résilience, comprenant notamment sécurité alimentaire et nutritionnelle, gestion environnementale, prévention et gestion des risques et catastrophes, renforcement des moyens de subsistance et filets sociaux; b) Développement social et capital humain; c) Gouvernance, paix et sécurité. Il est en outre en phase avec les domaines d'action prioritaires identifiés par le Plan d'action d'Istanbul 2011-2020 pour les pays les moins avancés<sup>8</sup>, auquel le Niger est partie prenante.

10. En ce qui concerne l'élément « Résilience », l'action du PNUD portera sur le renforcement des capacités des institutions pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, plans et programmes et celles des communautés, particulièrement des

---

<sup>7</sup> Rapport sur l'évaluation des résultats des activités de développement 2012, examens et évaluations 2012.

<sup>8</sup> Le plan d'action identifie les domaines d'action prioritaires suivants : renforcement de la capacité de production notamment en matière d'infrastructures et d'énergie, promotion de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, développement social et humain, gestion des crises, bonne gouvernance et mobilisation des ressources financières.

groupes les plus vulnérables comme les femmes et les jeunes pour des activités socioéconomiques, avec : a) l'amélioration de la production et des moyens d'existence, en particulier ceux des femmes et des ménages les plus vulnérables, grâce à un ciblage fondé sur le degré de satisfaction des besoins essentiels; b) l'encadrement des producteurs ruraux pour leur apprendre à maîtriser les techniques agricoles favorables à une amélioration des rendements des cultures et à la diversification des sources de revenus; c) l'appui-conseil, le soutien financier et logistique au dispositif national de prévention, la réduction et gestion des risques et catastrophes pour une meilleure gestion de la situation alimentaire et nutritionnelle; d) la préservation et la gestion durable des ressources environnementales, grâce à la mise en œuvre de la politique nationale sur le changement climatique et de stratégies sectorielles, ainsi que la mobilisation de financements innovants, l'amélioration de l'accès des populations aux sources d'énergie moderne dans le cadre de l'initiative énergie durable pour tous avec une mise à l'échelle du projet de plateformes multifonctionnelles et la promotion de l'accès au gaz domestique (insertion économique et autonomisation des femmes).

11. Pour la composante « Gouvernance, paix et sécurité », l'appui du PNUD portera sur le renforcement des acteurs étatiques et non étatiques, notamment les communautés vulnérables, les femmes, les jeunes et la société civile en matière de gouvernance démocratique, administrative, économique, locale ainsi que de paix et sécurité. En matière de gouvernance démocratique, le programme visera l'organisation d'élections répondant aux normes en 2015, la mobilisation des femmes et l'amélioration de leur niveau de représentation dans les institutions démocratiques et les sphères de décision. L'appui au processus électoral sera basé sur une approche de cycle électoral plus pérenne et capitalisera l'expérience des scrutins électoraux de 2010 appuyés par le PNUD. En outre, l'état de droit sera amélioré par notre contribution à l'amélioration de l'accès à la justice et au respect des droits humains.

12. Grâce à des formations et appuis et à la mise en service de la plateforme de gestion de l'aide (PGA), le PNUD contribuera à faciliter la coordination, la transparence, l'harmonisation des interventions des partenaires de développement et à accroître la capacité d'absorption des ressources pour une bonne exécution du PDES. Par l'amélioration de l'expertise des services étatiques, des structures d'appui et des capacités des entités décentralisées, ainsi que par des appuis techniques et financiers ciblés, le PNUD renforcera la décentralisation et le développement économique local et la gouvernance des industries extractives (meilleure gestion des revenus au service du développement).

13. Sur la base d'analyses ciblées sur les causes structurelles des conflits et de l'évaluation des besoins d'appui aux institutions étatiques et non étatiques, les chefs religieux et coutumiers et les structures étatiques et organisations communautaires de base, en particulier celles des jeunes et des femmes, seront soutenus techniquement et financièrement dans leur effort de contribution à la consolidation de la paix.

#### **IV. Gestion, suivi et évaluation du programme**

14. Les deux domaines du programme pays (résilience et gouvernance, paix et sécurité) bénéficient d'appuis du système des Nations Unies. Les conditions de

programmation conjointe ou de programmes conjoints en fonction du contexte et des leçons des expériences en cours seront améliorées. Les articulations avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAfD), les institutions régionales (par exemple l'Union économique et monétaire ouest-africaine ou UEMOA), l'Union européenne (UE) et les partenaires bilatéraux seront renforcées sur la base des programmes en cours.

15. L'approche programme sera privilégiée à travers les montages institutionnels appropriés, dans le sens du processus « Unis dans l'action » inscrit dans la réforme du système des Nations Unies. La gestion administrative et financière et le suivi-évaluation du programme de pays seront alignés sur les procédures nationales conformément aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. A cette fin, le PNUD et le système appliqueront la politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT). La modalité d'exécution nationale sera privilégiée pour la mise en œuvre du programme. Il sera fait appel à la modalité d'exécution directe conformément aux procédures. Le choix de la modalité d'exécution sera notamment fondé sur : a) les résultats de l'évaluation des capacités des partenaires de réalisation et du bureau; b) les recommandations des audits; c) la spécificité des projets et les risques associés.

16. Les leçons tirées des différents examens du suivi-évaluation, l'alignement sur le dispositif de suivi-évaluation du PDES et du PNUAD, ainsi que l'appui à la collecte et à l'analyse des données nationales, permettront une meilleure reddition des comptes, une plus grande appropriation et une meilleure transparence. La communication sur les résultats de développement s'appuiera sur ces éléments. Sur cette base, la stratégie de mobilisation des ressources appuiera les initiatives gouvernementales et celles du PNUD.

17. Afin d'assurer l'efficacité et l'efficience de la gestion des programmes, le Bureau de pays mettra en œuvre les recommandations des évaluations des projets et programmes (Evaluation des résultats des activités de développement ou ERAD, examen à mi-parcours), des audits et de l'analyse des capacités des partenaires d'exécution dans le cadre de la HACT. Les audits annuels des projets et programmes resteront systématiques et obligatoires. Un plan d'audit conjoint des partenaires d'exécution, qui pourrait être élaboré avec les autres organismes du système des Nations Unies ayant adopté la HACT et la synergie entre les évaluations/examens du descriptif de programme de pays et du PNUAD, sera mis au point. Les principaux risques seraient les menaces sécuritaires liées au conflit au Mali, la récurrence des catastrophes naturelles et l'insuffisance des moyens d'autres partenaires. Le Bureau renforcera ses capacités internes et son efficience et développera une stratégie de mobilisation des ressources avec le système des Nations Unies, le Gouvernement et les autres partenaires techniques et financiers, basée sur le cofinancement et la gestion des fonds fiduciaires.

## Annexe

### Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Niger (2014-2018)

**Priorités ou objectifs nationaux** – Axe 2 du PDES : Création des conditions de soutenabilité d'un développement équilibré et durable – Axe 3 du PDES : Sécurité alimentaire et développement agricole durable

**Effets PNUAD/programme de pays.** Effet 1. D'ici à 2018, les ménages vulnérables et les communautés ciblées augmentent leur résilience en améliorant durablement leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, en gérant mieux leur environnement et en ayant accès aux filets sociaux

**Indicateurs de résultats – 1.1** : Taux de prévalence de l'insécurité alimentaire sévère et modérée pour les ménages (désagrégé par sexe). 1.2 : % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. 1.3 : Taux de croissance annuelle de la production agricole. 1.4 : Taux de croissance annuel de la production élevage

**Effet 2.** D'ici à 2018, les institutions nationales, régionales et locales appuyées utilisent des systèmes et mécanismes adaptés pour la prévention/gestion des risques/catastrophes, la gestion durable de l'environnement et la sécurité alimentaire

**Indicateurs de résultats – 2.1** : Taux moyen d'exécution financière des projets et programmes dans le cadre de la gestion/prévention des risques/catastrophes. 2.2 : Taux moyen d'exécution financière des projets et programmes de la politique nationale sur la gestion durable de l'environnement et de la promotion de l'accès aux services énergétiques modernes

<i>Contributions du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateurs, données de base et cibles pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par effet (en dollars É.-U.)</i>
<p>Le Gouvernement va élaborer et mettre en œuvre dès 2013 un programme pilote Faim zéro et dès 2014 lancera à grande échelle les programmes de l'initiative 3N pour renforcer la résilience des populations face aux chocs alimentaires et par ce biais opérationnalisera l'axe résilience du PDES.</p> <p>Le Gouvernement va mobiliser des ressources et renforcer la mise en œuvre des programmes spécifiques à la gestion durable des ressources naturelles et la biodiversité à partir de 2013.</p> <p>Le Gouvernement développera des mécanismes d'anticipation</p>	<p>Système des Nations Unies et Banque mondiale, en partenariat avec les instances bilatérales et multilatérales, notamment UE : Renforcer les capacités techniques, institutionnelles (appui-conseil, formation, coordination, suivi-évaluation, équipements et matériels, financement); Développer des programmes conjoints pour appuyer le renforcement de la résilience des communautés</p> <p>ONG et organisations de la société civile : Contribuer à promouvoir la sensibilisation, la communication, le plaidoyer sur l'efficacité</p>	<p>Le PNUD appuie les structures gouvernementales (Cabinet du Premier ministre, Ministère chargé de l'environnement, Haut-Commissariat aux 3N, Conseil national de l'environnement pour un développement durable) et les collectivités (communes, régions) pour la formulation, la mise en œuvre, le suivi-évaluation des programmes (sécurité alimentaire et nutritionnelle, gestion durable des ressources naturelles, conservation de la biodiversité des milieux naturels) concourant à la résilience des communautés sur les plans technique et financier.</p>	<p><b>Indicateur 1.</b> Nombre de politiques, stratégies et plans d'action élaborés et mis en œuvre avec l'appui du PNUD (sécurité alimentaire, gestion durable des terres, changement climatique, biodiversité, énergie, sécurité alimentaire et nutritionnelle) (base : 0 en 2014; cible : 15)</p> <p><b>Indicateur 2.</b> Pourcentage (homme/femme) de la population ayant accès aux services énergétiques modernes, en particulier les femmes dans les zones ciblées (base : &lt;1 % en 2011; cible : 40 % en 2018)</p> <p><b>Indicateur 3.</b> Nombre de plans annuels opérationnels du Dispositif</p>	<p><b>P.1.</b> Des politiques, stratégies et plans d'action (sécurité alimentaire, gestion durable des terres, changement climatique, biodiversité, énergie) sont formulés et mis en œuvre avec l'appui d'expertises ciblées.</p> <p><b>P.2.</b> Un projet de plateforme multifonctionnelle est fourni pour améliorer l'accès des populations à l'énergie.</p> <p><b>P.3.</b> Les institutions nationales, régionales et locales en charge du DNPGCCA disposent de capacités appropriées de prévention et de gestion des risques de catastrophe pour élaborer des plans annuels.</p>	<p><b>Ressources ordinaires</b> : 30 900 600</p> <p><b>Autres</b> : 24 845 000</p>

<i>Contributions du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateurs, données de base et cibles pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par effet (en dollars É.-U.)</i>
et de coordination des urgences et de gestion des situations de crise et de catastrophe naturelle	des actions développement à la base (financement système des Nations Unies notamment)	Le PNUD développe des actions de renforcement des capacités des structures gouvernementales pour contribuer à l'efficacité et à l'efficience des programmes dans le domaine de la résilience.  Le PNUD soutient les initiatives de mobilisation des ressources et lance des projets novateurs.	national de prévention et gestion des catastrophes et crises alimentaires (DNPGCCA) soutenus par le PNUD (base : 0 en 2011; cible : 5 en 2018)  <b>Indicateur 4.</b> Niveau d'accroissement du Score de consommation alimentaire (selon le sexe du chef de famille) (base : 0 %; cible : 10 %)  <b>Indicateur 5.</b> Nombre d'hommes et de femmes ayant bénéficié d'encadrement/appuis-conseils en techniques agricoles (champ-école paysan, intrants) (base : 0; cible : non déterminée)	<b>P.4.</b> Le niveau de consommation alimentaire des ménages ruraux bénéficiaires (selon le sexe du chef de ménage) est amélioré.  <b>P.5.</b> Les capacités des producteurs sont améliorées dans les techniques agricoles.	

**Priorité ou objectif national :** Axe 1 – Conditions de durabilité d'un développement équilibré et inclusif. Axe 2 – Consolidation de la crédibilité et de l'efficacité des institutions publiques. Axe 4 – Promotion d'une économie compétitive et diversifiée pour une croissance accélérée et inclusive

**Effets PNUAD/programme de pays. Effet 1.** D'ici à 2018, les institutions nationales et locales, les communautés et les groupes ciblés sont dotés de capacités pour assurer la bonne gouvernance et l'état de droit. Indicateur 1.1 : % des institutions démocratiques clefs – Parlement, Médiature, Conseil supérieur de la communication, Conseil national du dialogue politique (CNDP), Cour constitutionnelle, Commission nationale des droits de l'homme des libertés fondamentales (CNDHLF), Cour des comptes, Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP) et Commission nationale de dialogue social (CNDS) – disposant d'un programme d'activités opérationnelles. Indicateur 1.2 : % des dépenses sectorielles intégrées dans le cadre de dépenses à moyen terme global. Indicateur 1.3 : Rang du Niger/indice de corruption (Transparency International). Indicateur 1.4 : Taux de participation des femmes (Parlement, Gouvernement, haute fonction publique)

**Effet 2.** D'ici à 2018, les institutions nationales et locales et les communautés ciblées assurent la sécurité des biens et des personnes et le fonctionnement des mécanismes de consolidation de la paix. Indicateur 2.1 : Taux de réduction des conflits en zones à risque. Indicateur 2.2 : % de structures nationales en charge de la paix dotées de mécanismes opérationnels de prévention et gestion de conflits mises en place

<i>Contributions du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateurs, données de base et cibles pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par effet (en dollars É.-U.)</i>
Le Gouvernement va formuler des programmes cohérents avec le budget national pour mobiliser les	Appuis financiers pour la gouvernance démocratique et les élections (UE, France, Espagne,	Le PNUD joue un rôle clef en matière de gouvernance économique pour la gestion stratégique du	<b>Indicateur 6.</b> Quantité d'expertise fournie (par type/qualité) pour la mise en œuvre et le suivi-	<b>P.6.</b> Des expertises sont fournies au Ministère du Plan pour développer des outils de planification, de	



<i>Contributions du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateurs, données de base et cibles pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par effet (en dollars É.-U.)</i>
<p>ressources requises en vue de l'opérationnalisation de la stratégie paix-sécurité et développement de la zone sahélo-saharienne (SDS) et des programmes gouvernance-paix-sécurité du PDES.</p> <p>Il coordonnera et rationalisera la gestion des ressources pour mettre en œuvre le programme de renforcement de la crédibilité des institutions républicaines et démocratiques.</p> <p>Il rendra opérationnel le programme de renforcement des capacités de l'administration et des collectivités territoriales (modernisation et gestion axée sur les résultats) pour un suivi-évaluation efficace du Plan national de développement économique et social.</p>	<p>Danemark, Belgique, Luxembourg, Japon)</p> <p>Appuis-conseils du système des Nations Unies</p> <p>Appuis-conseils, plaidoyer et financements en gouvernance économique par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI)</p> <p>Contributions financières de l'UE pour agence d'assistance juridique</p> <p>Appuis-conseils Belgique, Suisse, France dans la politique nationale de décentralisation et plaidoyer pour la mobilisation de ressources</p> <p>Suivi-évaluation par système des Nations Unies, Banque mondiale, FMI, BAfD</p> <p>Mise en œuvre SDS avec appuis (UE, Danemark, système des Nations Unies)</p> <p>Les partenaires techniques et financiers veilleront à la coordination du cadre global et sectoriel du partenariat (Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique ou OCDE).</p>	<p>développement (finances publiques et réformes via le développement d'outils et mécanismes de coordination de l'aide tels que la plateforme de gestion de l'aide, la cellule de coordination des aides et le dispositif opérationnel du PDES).</p> <p>Il fournit un appui en coprésidant la formulation des stratégies et programmes sectoriels sur les jeunes et le financement d'initiatives de création d'emplois.</p> <p>Le PNUD renforce les capacités des institutions nationales telles que le Parlement, la CNDHLF, les organisations de la société civile, les ministères chargés de la justice et de la décentralisation, le CNDP, la Médiature et la HACP, en vue de la consolidation de la démocratie, de l'état de droit et de la paix.</p>	<p>évaluation du PDES (base : 0; cible : non déterminée)</p> <p><b>Indicateur 7.</b> Nombre de jeunes entrepreneurs formés (H/F) avec l'appui du PNUD (base : 0; cible 50 dont 50 % H et 50 % F)</p> <p><b>Indicateur 8.</b> Nombre d'outils (modules pédagogiques pour le contrôle de l'action gouvernementale) élaborés et mis à la disposition des députés (base : 3; cible : 15)</p> <p><b>Indicateur 9.1.</b> Niveau de respect des normes et standards internationaux pour les élections (cible : élections 2015 répondant aux normes)</p> <p><b>Indicateur 9.2.</b> Nombre d'initiatives de coopération Sud-Sud de l'Assemblée nationale avec l'appui du PNUD (base : 0; cible : 5)</p> <p><b>Indicateur 10.</b> % de rapports adoptés et soumis aux organes des traités et aux procédures spéciales des Nations Unies et respectant les normes (base : 50 %; cible : 80 %)</p> <p><b>Indicateur 11.</b> Taux de couverture des maisons d'arrêt par l'assistance juridique (base : 24 %; cible: 75 %)</p>	<p>financement et de suivi-évaluation du PDES.</p> <p><b>P.7.</b> Les jeunes des deux sexes sont formés pour créer leurs entreprises.</p> <p><b>P.8.</b> Les députés disposent de capacités (modules pédagogiques, équipements, formation) pour accomplir leurs missions de contrôle.</p> <p><b>P.9.</b> Les institutions chargées des élections sont dotées de capacités (fichier électoral, biométrie, procédures, formation en droits humains, gestion financière) pour gérer les processus électoraux conformes aux normes.</p> <p><b>P.10.</b> Le Ministère de la Justice, la CNDH et les organisations de la société civile sont dotés de capacités à la demande (outils de formation en droits humains, communication, genre, accès à la justice) pour promouvoir les droits humains et l'accès à la justice.</p> <p><b>P.11.</b> Les justiciables bénéficient d'une assistance judiciaire pour accéder à leurs droits.</p>	

<i>Contributions du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateurs, données de base et cibles pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par effet (en dollars É.-U.)</i>
	Les organisations de la société civile exercent un contrôle sur l'action publique et conduisent des actions de formation et de sensibilisation des populations en partenariat avec les partenaires de développement.		<b>Indicateur 12.</b> % de structures nationales de la paix (HACP, Médiature, CNDP, Commission nationale pour la collecte et le contrôle des armes illicites, suivi-évaluation/SDS, collectivités) disposant de capacités (programme d'activités et plan d'action, plan de communication et partenariat, suivi-évaluation, analyses) (base : 33, 3 %; cible : 100 %)	<b>P.12.</b> Les structures nationales de la paix-sécurité disposent de mécanismes opérationnels leur facilitant la promotion et la consolidation de la paix.	